Charte de protection des données personnelles

SER-CHA-RGPD

Résumé

Ce document présente la Charte de protection des données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre, par Strasbourg Électricité Réseaux, du Règlement Général sur la Protection des Données (dit « RGPD ») (UE) n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, entré en vigueur le 25 mai 2018, en complément de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dit la loi « Informatique et Libertés »).

Documents associés :

SER-PRO-RGPD : Mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données, demande d'effacement, de rectification ou d'opposition à l'utilisation de données à caractère personnel des personnes physiques

SER-FOR-RGPD : Formulaire de demande d'exercice des droits : « *Strasbourg Électricité Réseaux vous accompagne dans la gestion de vos Données à Caractère Personnel* »

SER-POL-COOK : Politique relative à l'utilisation des cookies.

Qu'est-ce qu'une charte de protection des données personnelles ?

La Charte de protection des données personnelles détaille la manière dont nous collectons, gérons et traitons vos données personnelles. La Charte de protection des données personnelles, s'inscrit dans les évolutions requises au titre de l'information des personnes, plus particulièrement en application des articles 12, 13 et 14 du RGPD qui fixent les principes de transparence ainsi que la liste des informations à fournir en cas de collecte directe ou indirecte de données à caractère personnel.

Cette Charte clarifie vos droits et vous permet de gérer vos préférences conformément au RGPD.

Quelles sont les missions de Strasbourg Électricité Réseaux ?

Strasbourg Électricité Réseaux, agissant en qualité de responsable de traitement, procède au traitement des données de ses clients et prospects dans le respect de la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, notamment le RGPD et la loi française de protection des données, la loi « Informatique et Libertés ».

Strasbourg Électricité Réseaux, S.A. au capital de 9 000 000 €, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 823 982 954, et dont le siège social est situé au 26 boulevard du Président Wilson - 67932 STRASBOURG Cedex 9, est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Strasbourg Électricité Réseaux est indépendante des fournisseurs d'énergie chargés de la vente et de la gestion du contrat d'électricité.

Strasbourg Électricité Réseaux gère le réseau de distribution d'électricité sur plus de 400 communes du Bas-Rhin. Elle en garantit notamment la qualité, la sécurité et la protection des données personnelles traitées.

À la demande de ses clients ou de leurs fournisseurs, Strasbourg Électricité Réseaux effectue un certain nombre de prestations pour l'ensemble de ses clients :

- **Le raccordement** : Strasbourg Électricité Réseaux assure le raccordement physique d'une installation ou d'un site au réseau public de distribution à des conditions techniques etfinancières définies règlementairement et contractuellement. La prestation de raccordement comprend l'extension du réseau le cas échéant et le branchement de l'installation.
- **La mise en service** : Après l'achèvement des travaux de raccordement, Strasbourg Électricité Réseaux assure la mise en service de l'installation à la demande du fournisseur d'électricité choisi par le client.
- **Le dépannage** : Strasbourg Électricité Réseaux assure le dépannage du réseau 7j/7, 24h/24.
- **Le comptage** : Strasbourg Électricité Réseaux assure le relevé des consommations d'électricité ainsi que le contrôle, l'entretien et le renouvellement du matériel de comptage.
- **Le changement de fournisseur** : Tout client peut changer de fournisseur d'électricité. Les démarches sont assurées par le nouveau fournisseur, qui sollicite alors Strasbourg Électricité Réseaux.
- **La résiliation de contrat** : Strasbourg Électricité Réseaux interrompt la fourniture de l'électricité du client et résilie son contrat, en cas de déménagement ou de cessation d'activité et à la demande du fournisseur d'électricité.
- **Les prestations complémentaires** : Strasbourg Électricité Réseaux réalise des prestations techniques complémentaires telles que les adaptations du comptage induites par des modifications contractuelles (modification de puissance...), la vérification de comptage, la vérification des protections ou encore le déplacement d'ouvrage et de matériel.

Pour la mise en œuvre de nos prestations, peuvent être collectées les données suivantes :

- Données de contact et d'identification personnelles,
- Données de consommation,
- Enregistrement des appels téléphoniques et de vidéosurveillance,
- Données contractuelles,
- Données de facturation et de paiement.

Nous utilisons aussi des données qui sont collectées de manière automatique, telles que décrites ci-dessous :

- Lors de vos échanges téléphoniques avec nos salariés,
- Sur internet depuis :
 - https://www.strasbourg-electricite-reseaux.fr
 - https://linky.strasbourg-electricite-reseaux.fr
 - https://agate.strasbourg-electricite-reseaux.fr
 - https://rachel.strasbourg-electricite-reseaux.fr
 - https://www.mon-reseau-elec.fr
- Par courrier, lors de vos demandes de raccordement, de prestation, d'information ou de réclamation.

De quelles données parle-t-on ?

Dans le cadre des missions décrites ci-dessus, Strasbourg Électricité Réseaux est amenée à traiter différents types de données indispensables à l'exercice de son activité.

Les principales données à caractère personnel sont collectées par les fournisseurs d'électricité et transmises à Strasbourg Electricité Réseaux pour l'exercice de ses missions de service public, en cohérence avec la législation sur la protection des données personnelles et du code de l'énergie.

Il s'agit notamment :

- Des données de contact, comme le numéro de téléphone et l'adresse e-mail transmises lors de vos échanges avec Strasbourg Electricité Réseaux (par internet, téléphone, courrier ou lors d'une rencontre avec un technicien) ou par le biais de votre fournisseur (lors de la souscription de votre contrat ou pour déclencher des interventions ou des dépannages) ;
- Des données provenant du compteur, quel que soit le type de compteur ;
- Des données concernant vos éventuels projets de raccordement ;
- Des données de navigation internet sur nos sites.

1. Les données de contact

Il s'agit des données de contact, comme les numéros de téléphone et l'adresse e-mail collectés lors de vos échanges avec Strasbourg Electricité Réseaux (par internet, téléphone, courrier ou lors d'une rencontre avec un technicien) ou collectés par votre fournisseur d'électricité (lors de la souscription de votre contrat ou pour déclencher des interventions ou des dépannages) et transmises à Strasbourg Electricité Réseaux pour exercer ses missions de service public.

Strasbourg Electricité Réseaux collecte également des données de contact et relatives à votre demande sur les réseaux sociaux, l'espace client et le formulaire « Nous contacter» de son site trasbourg-electricite-reseaux.fr qui lui permettent en premier lieu d'assurer le suivi de vos demandes d'intervention technique ou de dépannage électrique.

La durée de conservation est liée à la finalité du traitement pour lequel les données sont collectées

2. Les données concernant vos éventuels projets de raccordement

Les données que nous collectons sur le site internet https://rachel.strasbourg-electricite-reseaux.fr, https://www.strasbourg-electricite-reseaux.fr/Raccordement ou par les demandes écrites transmises par mail ou courrier nous permettent d'assurer le suivi de votre demande de branchement électrique, de la constitution de votre dossier jusqu'à sa réalisation.

La durée de conservation est liée à la finalité du traitement pour lequel les données sont collectées.

3. Les données provenant du compteur

Strasbourg Électricité Réseaux collecte plusieurs données issues du compteur de votre logement ou de votre local pour la facturation et notamment :

- Les données de consommation globale de votre foyer ou de votre local en kilowattheures :
 - si vous êtes équipés d'un compteur non communicant, cette collecte a lieu tous les 6 mois lors du relevé du compteur par Strasbourg Électricité Réseaux.
 - si vous disposez d'un compteur communicant Linky, la consommation globale du foyer ou du local est relevée et envoyée quotidiennement à Strasbourg Electricité Réseaux.
- Si vous produisez de l'électricité renouvelable (panneaux photovoltaïques, etc.) : les données de production.

Si vous disposez d'un compteur communicant, vos données de consommation détaillées, au pas de 60 minutes ou demi-horaire selon les cas, sont conservées uniquement dans la mémoire de votre compteur pendant 5 mois au maximum ; si vous en faites la demande et donnez votre accord, et uniquement dans ce cas, Strasbourg Electricité Réseaux collectera ces informations afin que vous puissiez les consulter sur votre espace personnel sécurisé dès le lendemain.

Au-delà des besoins pour la facturation, aucune information n'est transmise à un tiers sans votre consentement libre, explicite et éclairé. Strasbourg Electricité Réseaux ne vend aucune donnée personnelle.

4. Les données de navigation internet

Lors de votre visite sur le présent site et les portails proposés par Strasbourg Électricité Réseaux, Strasbourg Electricité Réseaux dépose des cookies et autres traceurs sur votre terminal afin notamment d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de son site. Pour en savoir plus sur les objectifs poursuivis, les cookies déposés, et les moyens dont vous disposez afin de consentir à leur dépôt, pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre «Politique d'utilisation des cookies».

Que fait Strasbourg Électricité Réseaux avec ces données ?

Strasbourg Electricité Réseaux utilise ces données uniquement dans le cadre de ses missions de service public conformément à la réglementation en vigueur. Gestionnaire d'un réseau de Distribution d'électricité Strasbourg Electricité Réseaux ne fait pas de prospection commerciale et ne communique aucune donnée personnelle que ce soit gratuitement ou à titre onéreux en dehors des obligations légales. Au-delà des besoins pour la facturation, aucune information n'est transmise à un tiers sans votre consentement libre, éclairé, spécifique et univoque.

Vos données personnelles comme votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail ne sont pas transmises à des tiers, sauf si cela est strictement nécessaire à la réalisation de nos missions et pour cela vous en êtes informé lors de la collecte des données.

Nous transmettons vos données de contact à nos prestataires partenaires intervenant pour notre compte, par exemple lors de la pose ou de la relève des compteurs, des travaux de raccordement ou encore la réalisation de services prévus dans le catalogue de nos prestations à l'adresse suivante : https://www.strasbourg-electricite-reseaux.fr/Catalogues-des-Prestations.

L'utilisation de vos données par nos prestataires (prestataires informatiques (tierce maintenance applicative, gestionnaire(s) de sites web…), prestataires de recouvrement ainsi que la gestion des compteurs Linky et notamment la pose) est strictement limitée à la gestion du service en question.

Ces prestataires s'engagent formellement à ne pas les céder, divulguer, ou les communiquer totalement ou partiellement à un tiers non autorisé et à ne pas procéder à un Transfert de Données Personnelles Hors de l'Union Européenne.

Vos données de consommation (mensuelles ou biannuelles, selon si vous êtes équipés d'un compteur communicant ou pas) sont transmises à votre fournisseur d'énergie que vous avez choisi afin qu'il puisse établir votre facture d'électricité.

Vous pouvez recevoir des communications de Strasbourg Electricité Réseaux notamment dans les cas suivants :

- Création d'un compte client : vous recevez un courrier électronique contenant votre mot de passe
- Demande de raccordement de votre installation : e-mail ou SMS pour vous informer du suivi de votre demande.
- Avant chaque intervention technique nécessitant votre présence, par sms et/ou appel téléphonique, pour confirmer le rendez-vous ;
- Après chaque intervention technique, par e-mail ou SMS, pour mesurer votre niveau de satisfaction.
- SMS : une alerte pour vous prévenir d'un incident sur le réseau
- E-mailing : après avoir donné au préalable votre autorisation, vous pouvez vous voir proposer des informations sur l'utilisation de votre espace client, sur votre compteur Linky, des conseils sur le processus de raccordement électrique, etc.

Vous pourrez à tout moment vous désabonner par simple clic dans le courriel ou par STOP SMS.

Comment pourrez-vous gérer le traitement de vos données de consommation ? Pourrez-vous changer d'avis ?

Vous pourrez accéder à certaines données depuis votre espace client sur le site internet Strasbourg Electricité Réseaux.

L'espace sécurisé permettra plus largement, pour les clients dotés d'un compteur communicant :

- d'accéder aux données journalières ;
- d'activer ou de suspendre la collecte de ses données de consommation détaillées (horaires ou à la demi-heure) ;
- de supprimer les données enregistrées ;
- d'activer ou suspendre la transmission de ses données de consommation journalières ou à la demi-heure à des tiers (par exemple les fournisseurs d'énergie) ;
- de paramétrer ou recevoir des alertes ;
- de comparer sa consommation avec des consommations types.

Vous pourrez, à tout moment retourner sur votre compte et modifier vos choix.

Comment pouvez-vous accéder à vos données de consommation avec le compteur communicant ?

L'accès à vos données de consommation s'effectuera depuis votre espace client sur le site internet Strasbourg Electricité Réseaux.

L'espace sécurisé permettra plus largement, pour les clients dotés d'un compteur communicant :

- arrêter ou de démarrer l'enregistrement en local dans la mémoire de votre compteur de vos consommations horaires d'électricité ;
- d'accéder aux données journalières ;
- d'activer ou de suspendre la collecte de ses données de consommation détaillées (horaires ouà la demi-heure) ;
- d'activer ou suspendre la transmission de ses données de consommation journalières ou à la demi-heure à des tiers (par exemple les fournisseurs d'énergie) ;
- de paramétrer ou recevoir des alertes ;
- de comparer sa consommation avec des consommations types.

Vous pourrez, à tout moment retourner sur votre compte et modifier vos choix.

Pour en savoir plus sur vos données personnelles avec le compteur communicant Linky :

- Consultez le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/linky-gazpar-quelles-donnees-sont-collectees-et-transmises-par-les-compteurs-communicants
- Sur le changement du compteur « Le compteur change. Pas notre engagement de service public »:

Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Dans le cadre de nos activités, nous collectons et traitons plusieurs types de données personnelles. Ces traitements sont fondés sur l'une des bases légales suivantes :

- Le contrat : le traitement des données personnelles est nécessaire à l'exécution du contrat que vous avez souscrit auprès de Strasbourg Electricité Réseaux ou dans le cadre des mesures précontractuelles.
- Le consentement : vous acceptez le traitement de vos données personnelles par le biais d'un consentement exprès (case à cocher, clic...). Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment.
- L'intérêt légitime : il s'agit des traitements réalisés dans le cadre de nos intérêts, auxquels vous pouvez raisonnablement vous attendre dans vos interactions avec nous et qui ne résultent d'aucune autre base légale. Nous veillons dans ce cadre à trouver un équilibre entre vos droits et les intérêts que nous poursuivons.
- La loi ou le règlement : le traitement de vos données personnelles est imposé par la loi ou un acte réglementaire.

Vos données personnelles sont conservées le temps nécessaire pour les finalités poursuivies, conformément aux exigences légales.

La durée de conservation est variable et dépend de la nature des données et des finalités poursuivies, dans la limite des délais de prescription en vigueur ou des obligations légales de conservation des documents commerciaux.

Une fois les finalités de traitement des données atteintes, et en tenant compte des éventuelles obligations légales ou réglementaires imposant de conserver certaines données, nous procédons à la suppression ou à l'anonymisation de vos données.

Finalité du traitement	Base légale du traitement	Durée de conservation des données
Gestion du raccordement au réseau public de distribution	Exécution du contrat Intérêt légitime	Conservation des données pendant le temps de la relation contractuelle et jusqu'à cinq ans à compter de la fin du contrat Au-delà, elles peuvent être archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire pour des raisons limitées et autorisées par la loi (paiement, garantie, litiges ...)
Gestion des réclamations et des litiges	Exécution du contrat Intérêt légitime	Les données clients nécessaires au traitement des demandes et réclamations liées au contrat peuvent être conservées jusqu'à cinq ans après la fin du contrat
Mise en service de l'installation	Exécution du contrat	5 ans à partir de la date de résiliation du contrat
Dépannage du réseau de distribution	Intérêt légitime Obligation légale	Lors d'un appel téléphonique au service dépannage, pour des exigences de sécurité ainsi que pour assurer un meilleur suivi de service, les conversations sont enregistrées et conservées pour une durée de six mois Les retranscriptions d'enregistrements demandée par un client sont conservées pour une durée de deux ans. Pour toutes autres demandes téléphoniques : demande de raccordement, d'information, rdv technique, ces dernières ne font pas l'objet d'un enregistrement

Finalité du traitement	Base légale du traitement	Durée de conservation des données
Gestion du changement de fournisseur	Obligation légale Article L.110-4 du code de commerce	Durée de la relation contractuelle entre le fournisseur d'électricité et vous assortie d'une période maximale de 12 mois en base active et 5 ans en archive à compter de la résiliation du contrat
Gestion de la résiliation du contrat à la demande du fournisseur d'électricité	Obligation légale Article L.110-4 du code de commerce	Conservation en base active pour une durée de 6 mois et en archive pour une durée de 5 ans avant d'être complètement supprimée
Gestion de la facturation	Exécution du contrat Obligation légale (article L. 123-22 du Code de commerce).	10 ans après la clôture de l'exercice
Envoi d'alertes par SMS ou courriel en cas d'intervention technique et afin de vous informer d'incidents sur le réseau	Intérêt légitime	Conservation en base active pour une durée d'une année glissante et en archive pour une durée de 4 ans. Au-delà, les données sont anonymisées et conservées à des fins statistiques
Relevé des consommations d'électricité via compteur non communiquant à des fins de facturation. La collecte a lieu tous les 6 mois lors du relevé du compteur	Obligation légale (Article D.341-16 du code de l'énergie)	3 ans à compter de la date de la collecte
Relevé des consommations d'électricité (index) via compteur communiquant (Linky) à des fins de facturation. Les index du compteur sont enregistrés quotidiennement dans notre système d'information et transmis à votre fournisseur d'électricité mensuellement pour facturation	Obligation légale (Article D.341-16 du code de l'énergie)	3 ans à compter de la date de la collecte
Collecte de la courbe de charge restituant la puissance appelée toutes les demi-heures pour la facturation (offres traditionnelles et spécifiques)	Consentement	24 mois
Enregistrement de la courbe de charge au pas horaire en local sur le compteur	Obligation légale Article D.322-16 du code de l'énergie	Conservation en local dans le compteur pendant 5 mois glissants et possibilité d'opposition à tout moment à la demande du client
Transmission de la courbe de charge à votre fournisseur d'énergie ou à un tiers	Consentement	24 mois pour les courbes de consommation horaires et 36 mois pour les données de consommation quotidiennes. La trace des accès à la courbe de charge est conservée pendant 12 mois

Finalité du traitement	Base légale du traitement	Durée de conservation des données
Transmission des données de production d'énergie renouvelable à un acheteur en obligation d'achat	Exécution du contrat Obligation légale Article L.110-4 du code de commerce	Collecte tous les 6 mois lors du relevé de compteur. Suppression automatique 5 ans après la fin de la relation commerciale
Réalisation des prestations complémentaires	Obligation légale Article L.110-4 du code de commerce	Temps de la réalisation de la prestation puis 5 ans à partir de la date de résiliation du contrat en archivage
Gestion des demandes d'assistance que vous formulez sur notre site	Intérêt légitime	5 ans à compter de la clôture de la demande
Création et gestion de votre compte	Consentement	Désactivation après 18 mois d'inactivité et suppression 6 mois après
Assurer le bon fonctionnement et la sécurité du site	Intérêt légitime	6 mois à compter du dépôt des cookies sur votre terminal
Gestion des demandes d'exercice des droits	Obligation légale Article 12 et suivants du RGPD	12 mois en base active puis 5 ans en archivage intermédiaire Les données relatives aux pièces d'identité peuvent être conservées pendant un mois
Paiement des factures des clients par carte bancaire et données de paiement et de règlement	Exécution du contrat	3 ans après réception sauf en cas d'impayé où les durées peuvent être prolongées pendant la durée du traitement de celui-ci. Au-delà, elles peuvent être archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire pour des raisons limitées et autorisées par la loi (paiement, garantie, litiges ...) Le cryptogramme visuel de carte bancaire (CVV2) ne doit pas être conservé une fois la transaction finalisée
Vidéosurveillance	Intérêt légitime	1 mois à compter de l'enregistrement
Echanges téléphoniques	Intérêt légitime	6 mois à compter de l'enregistrement des appels à des fins d'amélioration de la qualité de service. 25 mois à compter de l'appel cas de transcription automatisée pour des mesures de performance, pour identifier les thématiques générales d'appels au service client.

Etes-vous tenu de fournir vos données ?

Pour que Strasbourg Electricité Réseaux puisse exercer sa mission de distributeur, les traitements basés sur l'exécution du contrat, la fourniture de vos données conditionne la conclusion de votre contrat, vous êtes ainsi tenu de les fournir. À défaut, le contrat ne pourra être conclu.

Les données indispensables à Strasbourg Electricité Réseaux pour atteindre les finalités décrites ci-dessus sont signalées par un astérisque sur nos formulaires. Si vous ne renseignez pas ces champs, nous ne serons pas en mesure de vous délivrer les services demandés.

Quelles sont les données personnelles que Strasbourg Electricité Réseaux collecte de manière indirecte ?

Les principales données à caractère personnel sont collectées par les fournisseurs d'électricité et transmises à Strasbourg Electricité Réseaux pour l'exercice de ses missions de service public, en cohérence avec la législation sur la protection des données personnelles et du code de l'énergie. Il s'agit du nom, prénom, civilité, adresse du PDL (point de Livraison) et l'adresse postale de contact du client.

A qui sont transmises vos données ?

Vos données sont transmises au seul personnel habilité des entités ayant besoin de les connaitre, et lorsqu'il est requis, avec votre consentement, à savoir :

- Vos fournisseurs d'électricité ;
- Les acheteurs en production d'achat lorsque vous produisez de l'électricité renouvelable ;
- Nos prestataires dans le cadre de nos missions de service public, par exemple lors de la pose ou du relevé des compteurs, des travaux de raccordement ou encore la réalisation de services prévus dans le catalogue de prestations. Ces prestataires ont signé un contrat avec Strasbourg Electricité Réseaux, comprenant une clause relative à la protection des données personnelles conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, au Règlement Général sur la Protection des Données RGPD (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 et aux recommandations de la Cnil et ne peuvent procéder à un transfert de Données Personnelles hors de l'Union Européenne sans l'accord préalable de Strasbourg Electricité Réseaux et sans que l'ensemble des garanties soient mises en œuvre pour la sécurité, confidentialité et la protection de vos données personnelles.

Comment sont traitées vos données de navigation ?

Lors de votre visite sur le présent site et les portails proposés par Strasbourg Electricité Réseaux, Strasbourg Electricité Réseaux dépose des cookies et autres traceurs sur votre terminal afin notamment d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de son site. Pour en savoir plus sur les objectifs pour lesquels ces cookies sont déposés et les moyens dont vous disposez afin de consentir à leur dépôt, veuillez consulter la politique d'Strasbourg Electricité Réseaux sur les cookies et leur utilisation en cliquant ici.

Vos données sont-elles sécurisées ?

Nous mettons en œuvre des mesures administratives, logiques, et physiques pour protéger la sécurité de vos données personnelles contre le vol ainsi que l'accès, l'utilisation et la modification non autorisés.

Des mesures techniques sont prises pour que les systèmes informatiques supportant le traitement de données à caractère personnel respectent les exigences internes de Strasbourg Electricité Réseaux. Des mesures organisationnelles sont prises pour que toute application supportant le traitement de données à caractère personnel soit soumise à un processus d'intégration de la sécurité dans les projets conformément aux exigences de Strasbourg Electricité Réseaux.

Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union européenne ?

Strasbourg Electricité Réseaux traite et conserve vos données dans l'Union européenne. Strasbourg Electricité Réseaux se réserve le droit d'avoir recours à des sous-traitants situés dans d'autres pays, certains d'entre eux pouvant avoir une législation sur la protection des données personnelles moins protectrice que celle en vigueur dans l'Union européenne. En cas de recours à ce type de sous-traitants, Strasbourg Electricité Réseaux s'assurera que les traitements concernés soient effectués conformément à la règlementation en vigueur et, le cas échéant, qu'ils soient encadrés par les garanties requises par ladite règlementation (les clauses contractuelles types de la Commission européenne ou des règles

d'entreprises contraignantes) qui permettent de garantir un niveau de protection suffisant de la vie privée et des droits fondamentaux des personnes.

Vous souhaitez nous contacter pour exercer vos droits ?

Vos droits sont les suivants :

- **Droit d'accès** : Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant
- **Droit de rectification** : En cas d'inexactitude de vos données personnelles et/ou de la nécessité de les mettre à jour, la société Strasbourg Electricité Réseaux les rectifiera sur la base des informations écrites que vous nous communiquerez.
- **Droit à l'effacement** : Vous disposez d'un droit d'effacement (« doit à l'oubli ») des données personnelles vous concernant.
- **Droit de limitation** : Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans certaines circonstances.
- **Droit à la portabilité des données** : Vous pouvez demander à recevoir vos données personnelles et à les transmettre à un autre responsable du traitement.
- **Droit d'opposition** : Vous avez le droit, uniquement sur la base de l'intérêt légitime, de vous opposer à certains types de traitement sur vos données personnelles.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité aux données à caractère personnel vous concernant.

Vous disposez également de la possibilité de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Strasbourg Electricité Réseaux ou aux traitements nécessaires à l'exécution de ses missions de service public. Vous pouvez exercer vos droits par courrier à l'adresse suivante :

Strasbourg Électricité Réseaux - AGIRR / Référentiel et Contrats
26, Boulevard du Président Wilson - 67932 STRASBOURG cedex 9

ou par courriel à l'adresse grd.accueil.contrats@strasbourg-electricite-reseaux.fr

ou via notre formulaire de contact en ligne.

Votre courrier doit contenir le formulaire de demande SER-FOR-RGPD rempli et signé. En raison de la nature des données et de la spécificité d'Strasbourg Electricité Réseaux, il est nécessaire de joindre une copie de votre pièce d'identité à ce formulaire afin de vérifier que vous êtes bien à l'origine de cette demande afin d'éviter tout risque d'usurpation d'identité. Ce document sera uniquement utilisé dans le cadre de cette sollicitation pour vous identifier et ne sera pas conservé.

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) du groupe ÉS dont les coordonnées sont : dpo@es.fr - 5 rue André-Marie Ampère - 67450 Mundolsheim.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL https://www.cnil.fr/ .

Modifications apportées à la présente charte

La présente Charte de protection des données personnelles sera régulièrement mise à jour afin de toujours mieux vous informer sur l'usage de vos données personnelles. Nous vous invitons à la consulter régulièrement.